

Publié le 15 novembre 2012

Rencontre des Epl ultra-marines des 5 et 6 novembre à Paris

En ouverture du Congrès national qui se tenait à Montpellier, les élus et dirigeants des Entreprises publiques locales des Outre-mer et leurs partenaires se sont retrouvés à Paris, au siège de l'Agence Française de Développement, les 5 et 6 novembre, pour débattre ensemble sur des sujets d'actualité et échanger avec les représentants du ministère des Outre-mer.



Après un rappel d'une part, de la nécessité d'un changement de paradigme dans l'aménagement territorial et, d'autre part, des atouts et du poids des Epl dans la préparation de l'avenir des Outre-mer, les échanges ont porté sur le sens à donner à l'expression « aménager autrement », tant pour les collectivités que pour les Epl. Outils privilégiés des collectivités locales pour mettre en œuvre leurs nécessaires politiques de développement territorial, en concertation avec les acteurs socio-économiques, les Epl apparaissent bien, en temps de crise, comme le fer de lance de l'activité économique, source d'innovation comme de stabilité. Par la diversité de leurs métiers et leur capacité à développer des partenariats, elles s'inscrivent, selon les contextes locaux, dans une approche globale du développement territorial. Toutefois, l'objet des projets évolue. Le rôle d'ensemblier des Epl, alliant aménagement urbain et production de logement, doit désormais s'ouvrir à d'autres fonctions, notamment en matière de transport et d'économie. Un point essentiel dans la construction d'un projet d'aménagement est bien aujourd'hui de donner au citoyen, en plus de l'accès au logement, l'accès à la mobilité. Sur le volet économique, les Epl sont notamment présentes dans les domaines du tourisme, de la culture, de loisirs, des services à la personne, de l'agro-alimentaire, ou bien encore du financement de projets. La capitalisation des expériences doit permettre d'adapter les réussites des Epl ultra-marines sur d'autres territoires.

Aménager autrement – c'est-à-dire mettre en œuvre un aménagement concerté, global, avec une vision à moyen et long terme, répondant aux besoins de la population, anticipant l'évolution démographique et socio-économique et respectant l'équilibre des territoires – cela passe aussi un travail sur les montages et la faisabilité des opérations réalisées par les Epl et par la mobilisation, cruciale, des financements. Enfin, c'est le rapport aux collectivités territoriales, à l'Etat, à l'Europe qui est interrogé. A cet égard, les élus et dirigeants des Epl ont tenu à exprimer leur volonté d'engager un dialogue fructueux avec le gouvernement nommé au printemps.

Les travaux de ces 2 journées ont permis d'affiner la feuille de route lobbying de la Fédération des Epl et ont abouti à l'élaboration d'une contribution des élus et dirigeants des Epl ultra-marines à la définition d'une politique de développement des territoires des Outre-mer.

Jean-Léonce Dupont, président de la Fédération, a assuré que les résultats de ces travaux seraient portés auprès de Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, ainsi que de chacune des deux délégations parlementaires

à l'Outre-mer.

À télécharger

- [Engagts F Hollande - tableau lobbying -maj 12-11-2012_b.pdf](#)
- [OM_synthese_contributive.pdf](#)